

bulletin départemental des écoles

2013/10
novembre 2013

sommaire

Informations administratives

- Affectation sur un poste adapté ou aménagement du poste de travail — année scolaire 2014-2015 (DIPER)
- Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école — rentrée 2014 (DIPER)
- Candidature à des postes dans les établissements français en Andorre — année scolaire 2014-2015 (DIPER)

Informations pédagogiques

- L'enseignement des sciences et de la technologie dans l'Yonne (communiqué de madame l'IEN de Sens 1)
- Intervenants bénévoles pour l'aide à l'encadrement des activités physiques et sportives (communiqué du conseiller pédagogique en EPS)

Divers

- *Le Football des princesses* (communiqué du conseiller pédagogique en EPS)
- *La Grande Collecte*

Affectation sur un poste adapté ou aménagement du poste de travail année scolaire 2014-2015 (DIPER)

Référence

Note de service de la DASEN de l'Yonne du 12/11/2013 publié sur le site de la DSDEN de l'Yonne le 14/11/2013 dans le communiqué *Demande exceptionnelle de dispositif d'accompagnement — Rentrée 2014*

Les personnels enseignants du premier degré, confrontés à une altération de leur état de santé, peuvent solliciter **un aménagement de leur poste de travail ou une affectation sur un poste adapté.**

La note de service de la directrice académique des services de l'éducation nationale ainsi que les dossiers de demande sont en ligne sur le site de la DSDEN (http://ia89.ac-dijon.fr/?communiqués&dispositif_d_accompagnement_14).

Les demandes doivent être transmises par voie hiérarchique à la DIPER 2 pour le 16 décembre 2013, terme de rigueur.



Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école — rentrée 2014 (DIPER)

Référence

Communiqué *Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école, deux classes et plus — rentrée 2014* daté du 14/11/2013, site de la DSDEN de l'Yonne

Les instituteurs, les professeurs des écoles, les directeurs d'une classe ainsi que les directeurs par intérim pour la présente année scolaire qui souhaitent un emploi de directeur d'école à deux classes et plus au prochain mouvement, doivent déposer une demande d'inscription sur la liste d'aptitude 2014 à l'aide de l'imprimé en ligne sur le site de la DSDEN (http://ia89.ac-dijon.fr/?communiqués&liste_aptitude_fonctions_directeur_ecole_14) avant le **6 décembre 2013** à la DIPER 2.



Candidature à des postes dans les établissements français en Andorre année scolaire 2014-2015 (DIPER)

Référence

Note de service 2013-140 du 09/09/2013 in BO n° 35 du 26 septembre 2013

Peuvent faire acte de candidature à un poste dans un établissement français en Andorre tous les personnels titulaires ou stagiaires (stagiaires susceptibles d'être titularisés au 1^{er} septembre 2014) des différentes catégories de personnels de l'enseignement public relevant du ministère de l'éducation nationale.

Date limite de réception des **lettres de demande de dossier de candidature** adressées directement à la mission outre-mer-Andorre : **23 décembre 2013 inclus.**

Date limite de **visa du dossier des candidatures** par le chef d'établissement ou, pour les personnels enseignants du premier degré, par l'inspecteur de l'éducation nationale avant transmission au directeur académique des services de l'éducation nationale et au recteur d'académie pour les personnels enseignants du second degré et les Atos : **24 janvier 2014 inclus.**

Date limite de **réception par la mission outre-mer-Andorre** des dossiers de candidatures acheminés par la voie hiérarchique : **26 février 2014 inclus.**

L'enseignement des sciences et de la technologie dans l'Yonne (communiqué de madame l'IEN de Sens 1)

L'enseignement des sciences expérimentales et des technologies apprend aux élèves à être responsables face à l'environnement, au monde vivant et à la santé en les aidant à mieux comprendre et décrire le monde qui les entoure. Les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre de la démarche d'investigation, démarche centrée sur la mise en recherche des élèves les obligeant à observer, se questionner, expérimenter et argumenter.

Créée en 1991 et pilotée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, **la Fête de la science** est l'événement annuel qui permet à différents acteurs de la communauté scientifique de se rencontrer et de faire connaître la science au grand public à travers une approche concrète et ludique. Cette année encore, la Fête de la science s'est installée à Auxerre et à Sens les 11 et 12 octobre. Le village des sciences de Sens a eu le plaisir de recevoir MM. Waszak et Bertrand, membres du centre de la culture scientifique technique et industrielle de Bourgogne (CCSTIB), qui coordonne cet événement pour notre académie.

D'autre part, **le concours Ramène ta science dans l'Yonne!** est reconduit. En 2013-2014, il connaîtra sa troisième édition.

Ce concours permet aux collégiens de s'impliquer dans un projet de réalisation scientifique et/ou technologique en concevant un dispositif expérimental. Les enseignants intéressés (les dossiers de candidature doivent être envoyés au comité organisateur avant le 22 novembre 2013) trouveront tous les renseignements sur le site sciences de la DSDEN de l'Yonne, <http://ia89.ac-dijon.fr/sciences/>. Vous trouverez sur ce site d'autres informations vous aidant à conduire des séquences en sciences.

Par ailleurs, le groupe départemental* expérimente un dispositif nommé **Easy (enseignement assisté des sciences dans l'Yonne)**. Conscient des difficultés que peuvent rencontrer les enseignants dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche d'investigation pour la construction de concept scientifique, le groupe départemental a créé ce dispositif afin d'apporter une aide directe aux enseignants et aux élèves via un support numérique lors de la résolution d'un défi scientifique. Ce dispositif a d'ores et déjà été testé par dix enseignants du sénonais et devrait conduire à la production de modules. Les enseignants qui souhaiteraient avoir de plus amples informations et/ou participer à nos travaux peuvent contacter Bruno Hennoque, conseiller pédagogique départemental, par courrier électronique, cms89@ac-dijon.fr.

Les enseignants trouveront également sur Éduscol, le portail national des professionnels de l'éducation, <http://eduscol.education.fr/>, à la rubrique *Socle commun – École – Collège*, d'autres ressources permettant d'alimenter leur réflexion sur l'enseignement des sciences et de la technologie — voir notamment, pour le premier degré, C 3 B : la culture scientifique et technologique.



*Le groupe départemental sciences est composé actuellement de :

- Lysiane Forspagnac, IEN Sens 1
- Bruno Hennoque, CPD sciences
- Delphine Caicoya, CPC
- Éric Demangel, CPC
- Angélique Bugnet, maître formateur
- Pascal Jacques, maître formateur



Intervenants bénévoles pour l'aide à l'encadrement des activités physiques et sportives (communiqué du conseiller pédagogique en EPS)

Les enseignants qui souhaitent solliciter des intervenants bénévoles pour l'aide à l'encadrement des activités physiques et sportives (vélo, natation), doivent les inviter à participer à une session d'information visant à leur agrément. Chaque directeur d'école adressera **impérativement** au conseiller pédagogique de circonscription (CPC) responsable la liste des parents qui se présenteront à la session, **15 jours avant celle-ci (délai de rigueur)**.

Les personnels :

- ATSEM bénéficiant d'une autorisation préalable du maire pouvant inclure l'accompagnement des élèves dans l'eau,
- auxiliaires de vie scolaire accompagnant les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire,

peuvent utilement être invités à suivre les sessions d'information « natation ».

Une personne bénéficiant d'un agrément à l'issue d'une session, l'est pour une durée de 3 années scolaires, renouvelable une fois à la condition que l'intervenant ait effectivement assuré depuis la dernière session d'agrément, au moins durant un cycle, des tâches d'encadrement et qu'il ait répondu aux attentes de l'enseignant de la classe.

Circonscription	Activité	Date	Heure	Lieu	CPC responsables
Auxerre 1 & 2	natation	15/03/2014		piscine d'Auxerre	P. Barbé et F. Biarnes
Auxerre 1 & 2	natation	22/03/2014		piscine d'Auxerre	P. Barbé et F. Biarnes
Auxerre 1 & 2	cyclisme	05/04/2014		élém. Piedalloues, Auxerre	P. Barbé et F. Biarnes
Auxerre 1 & 2	cyclisme	12/04/2014		élém. Piedalloues, Auxerre	P. Barbé et F. Biarnes
Auxerre 3	cyclisme	27/03/2014	17 h	école de Saint-Sauveur	A. Demory
Auxerre 3	cyclisme	07/04/2014	17 h	élém. de Courson-les-Carières	A. Demory
Auxerre 3	cyclisme	08/04/2014	17 h	école de Charny	A. Demory
Auxerre 3	cyclisme	10/04/2014	17 h	élém. d'Aillant-sur-Tholon	A. Demory
Auxerre 3	natation	16/05/2014	17 h	piscine de Toucy	A. Demory
Auxerre 3	natation	23/05/2014	17 h	piscine de Bléneau	A. Demory
Avallon	natation	02/12/2013	13 h 30	piscine d'Avallon	M. Jourdan
Avallon	natation	16/12/2013	14 h	piscine de Tonnerre	M. Jourdan
Avallon	natation	24/03/2014	14 h	piscine de Tonnerre	M. Jourdan
Avallon	natation	25/03/2014	13 h 30	piscine d'Avallon	M. Jourdan
Joigny	cyclisme	24/03/2014	16 h 45	élém. M. Pagnol, Migennes	S. Roth
Joigny	cyclisme	25/03/2014	16 h 45	élém. M. Aymé, Joigny	S. Roth
Joigny	cyclisme	29/03/2014	10 h	élém. Pezennec, St-Florentin	S. Roth
Joigny	natation	17/04/2014	17 h	piscine de Joigny	S. Roth
Sens 1	cyclisme	14/03/2014	15 h 30	élém. Gron	A. Rouleau
Sens 1	cyclisme	11/04/2014	17 h	élém. St-Clément	A. Rouleau
Sens 1 & 2	natation	13/12/2013	15 h	piscine de Sens	A. Rouleau et É. Demangel



Le Football des princesses (communiqué du conseiller pédagogique en EPS)

La Fédération française de football (FFF) renouvelle son opération *Le Football des princesses* à destination des classes de cycle 3. Ce dispositif consiste à associer dans un même projet la découverte du football et les valeurs de l'olympisme, et s'articule autour de deux axes :

- un axe sportif visant à faire pratiquer le football lors d'un module d'apprentissage finaliser par une rencontre interclasses ;
- un axe culturel visant une production artistique (affiche, vidéo, fresque, etc.) autour des valeurs citoyennes portées par l'équipe de France féminine (émotion, solidarité, respect, supporter).

Au terme du travail effectué par les écoles, la FFF et l'équipe de France féminine recevront en mai 2014, lors d'une rencontre de la phase qualificative pour la coupe du monde, des classes issues de territoires différents.

À partir du 4 novembre, les classes des écoles élémentaires intéressées sont de nouveau invitées à s'engager avec le lancement officiel des inscriptions. Le lien suivant facilitera l'accès au formulaire : <http://www.fff.fr/articles/la-fff/details-articles/8196-550435-le-football-des-princesses-version-primaire>.



La Grande Collecte

Le ministère de l'éducation nationale s'associe au service interministériel des archives de France (SIAF), à la bibliothèque nationale de France (BNF), à la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et à d'autres partenaires, afin de mettre en œuvre une collecte de souvenirs familiaux relatifs à la Première Guerre mondiale dans toute la France. Les élèves des écoles, collèges et lycées sont invités à participer à ce projet, intitulé la Grande Collecte du 9 au 16 novembre 2013.

Le centre départemental de documentation pédagogique est retenu comme lieu de collecte dans l'Yonne. Nous pourrions accueillir à Auxerre le public qui souhaite déposer, aux heures habituelles d'ouverture de notre centre.

Participer à la Grande Collecte

À l'école

Les élèves peuvent apporter dans leur école, leur collège ou leur lycée, avec l'accord de leur famille, des documents ou objets privés relatifs à la Grande Guerre. L'équipe éducative organise une remise de ces documents, par les élèves, au point de collecte le plus proche. Pour l'Yonne, il s'agit du centre départemental de documentation pédagogique (CDDP). Après numérisation, documents et objets originaux sont restitués aux élèves. Les données ainsi numérisées viennent enrichir la mémoire collective en alimentant le fond de la bibliothèque européenne en ligne gratuite *Europeana*, <http://www.europeana.eu/>. Les enseignants doivent faire compléter le document de décharge de responsabilité, signé des parents, avant de confier les archives et documents à collecter au CDDP.

Un espace pédagogique sur le portail de la mission du Centenaire permet aux enseignants de retrouver les projets éducatifs menés, ainsi que des pistes pédagogiques en lien avec leurs enseignements. Pour y accéder : <http://centenaire.org/fr/espace-pedagogique>.

Pour toute information complémentaire : la Grande Collecte sur le site du ministère, <http://www.education.gouv.fr/cid74358/la-grande-collecte.html>.

Pour toute information concernant l'organisation de la Grande Collecte dans l'Yonne : le site du centre départemental de documentation pédagogique de l'Yonne (CDDP), <http://www.cndp.fr/crdp-dijon/-CDDP-de-l-Yonne,1011-.html>.

Pour le grand public

Toutes les personnes ou familles qui conservent des documents datant de la Première Guerre mondiale sont invitées à les faire numériser. Il peut s'agir de :

- journaux intimes
- carnets
- correspondances
- photographies
- tracts
- affiches
- ...

Les objets d'époque sont également recherchés, comme l'artisanat de tranchées.

Ceux-ci pourront être déposés pour exposition aux archives départementales de l'Yonne, 37 rue Saint-Germain, 89000 Auxerre, tél. 03 86 94 89 00, fax 03 86 94 89 03, www.yonne-archives.fr.



***La directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Yonne***

DOMINIQUE FIS